


**Tableau 1 : Vue d'ensemble du Projet de lutte contre le travail des enfants au Maroc**  
**IPEC MAROC FRANCE**

<b>Titre</b>	<b>Contribuer à l'abolition du travail des enfants au Maroc</b>		
<b>N° du projet</b>	<b>MOR/00/51P/FRA</b>	<b>et</b>	<b>RAF/04/07/FRA (projet régional)</b>
<b>Code TC du BIT</b>	<b>P 340.00.138.051</b>	<b>et</b>	<b>P 340.051.00007</b>
<b>Source de financement</b>	Financement de la France		
<b>Durée</b>	Juin 2001 - Décembre 2006		
<b>Partenaires marocains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Départements publics</li> <li>○ Partenaires sociaux</li> <li>○ Comité Directeur National de lutte contre le travail des enfants</li> <li>○ Organisations internationales</li> <li>○ ONG marocaines</li> </ul>		
<b>Contexte</b>	<p>Le projet IPEC/ Maroc de «Contribuer à l'abolition du travail des enfants au Maroc» a démarré officiellement en juin 2001, alors que la culture dominante dans ce pays est loin de partager l'optique du BIT et de la communauté internationale sur le travail des enfants.</p> <p>Faisant échos aux témoignages d'ONG actives auprès des enfants en difficulté, des études, et articles de presse laissaient deviner l'ampleur du fléau tout en soulignant le retard du Maroc en matière juridique. Une prise de conscience est alors née dans les instances gouvernementales marocaines. En 1999 puis en 2000, le Maroc ratifie successivement les deux principales conventions relatives au travail des enfants (C 138 et C 182).</p>		

	<p>La réalité des enfants au travail demeurerait pourtant alarmante et plaçait alors le Maroc en porte-à-faux au regard de ses engagements internationaux. Avec le soutien technique et financier du BIT/ IPEC, une enquête d'envergure menée en 1998-99, a produit un bilan détaillé des conditions de travail des enfants au Maroc. Ce diagnostic a servi de base à l'élaboration d'une politique nationale et de politiques sectorielles sur le travail des enfants.</p> <p>La nécessité d'agir de façon concrète sur les causes de la mise au travail des enfants s'est fait jour. La signature par le Maroc d'un mémorandum d'accord avec le Bureau International du Travail, va ouvrir la voie au développement du projet IPEC/Maroc.</p>
<b><u>Objectif global</u></b>	Contribuer à l'abolition du travail des enfants au Maroc en concentrant dans un premier temps l'action sur les pires formes de ce travail
<b>1<sup>er</sup> Objectif immédiat</b>	le personnel de diverses institutions gouvernementales et non gouvernementales et des personnes ressources sont capables de concevoir et de coordonner des actions contre le travail des enfants, la coordination entre administrations et le nombre d'actions menées sur le travail des enfants seront accrus
<b>2<sup>ème</sup> Objectif immédiat</b>	les principaux acteurs (parents, enfants, employeurs, syndicats, médecins, enseignants, responsables politiques et administratifs, autorités traditionnelles et religieuses) ainsi que l'opinion publique sont sensibilisés sur le travail des enfants grâce aux actions de sensibilisation menées à leur intention.
<b>3<sup>ème</sup> Objectif immédiat</b>	les conditions de travail des enfants sont améliorées et certains groupes d'enfants travailleurs sont retirés de ce travail et des alternatives viables sont proposées aux enfants et à leurs familles grâce à des actions directes.

**Tableau 2 : Réalisations 2005**

Réalisations jusqu'au décembre 2005	Actions prévues en 2006
<p>Élaboration et diffusion d'un <b>guide pratique sur le travail des enfants</b> intitulé « Travail des enfants en bref » (en français et en arabe)</p>	<p>Mise à jour et réimpression du guide « <b>travail des enfants en bref</b> » et sa diffusion à travers le territoire marocain</p>
<p>Réalisation et diffusion de l'étude UCW « <b>comprendre le travail des enfants au Maroc</b> », en collaboration avec le Ministère de l'emploi, l'UNICEF et la Banque Mondiale</p>	
<p>Lancement de 5 programmes d'action au niveau des zones urbaines et rurales du Royaume :</p> <p><b>Intervention au quartier N'byat à Salé dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants.</b>  Partenaire : Association AMESIP  Zone d'intervention : les quartiers périphériques de la villes de salé  Population cible : 1000 enfants travailleurs dans l'artisanat et les métiers indépendants</p> <p><b>Maison communautaire des jeunes du détroit de Tanger</b>  Partenaire : Association DARNA  Zone d'intervention ville de Tanger  Population cible : 150 enfants retirés du travail de la rue et intégrés dans une formation professionnelle.</p> <p><b>Contribution à l'élimination du travail des enfants dans la Province d'El Haouz.</b>  Partenaire : Association AFOULKI  Zone d'intervention : milieu rural de la Province d'Al Haouz  Population cible : 600 enfant travailleurs dans l'agriculture, l'élevage et les activités domestiques</p> <p><b>Projet pour la contribution à la lutte contre le travail des enfants à Témara/Skhirat</b>  Partenaire : Association Horizons Ouverts  Zone d'intervention : Périurbain de la région de Témara/ Skhirat  Population cible : 450 enfants travailleurs dans les secteurs de l'agriculture et l'élevage et le travail indépendant.</p>	<p>Réalisation d'un diagnostic et élaboration d'un plan d'action de lutte contre le travail des enfants par la formation professionnelle et l'apprentissage (Province de Taroudant)</p>
	<p>Élaboration d'un projet « lutte contre le travail des enfants dans la région du GHARB par la formation professionnelle » avec la Maison Familiale Rural de BELKSIRI</p>
	<p><b>Suivi des projets en cours de réalisation</b></p>

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.